CHRONIQUE D'UNE MORT ANNONCEE

Après le congrès de la CFDT d'Ile-de-France

La CFDT, juste avant les prud'hommes, a vécu un drôle de drame en Ile-de-France : son Union régionale parisienne – maintenant nommée Union régionale des Syndicats d'Ile-de-France, URP devient URSIF –, après trois années d'un intermède quelque peu en marge de la confédération, revient dans le giron de la maison Maire. Les uns fêtent le retour de la fille prodigue ; les autres digèrent très mal, et avec juste raison, ce qui s'apparente à un coup de force.

LES PRELUDES

Il y a trois ans, à l'issue d'une longue période d'incertitude, qualifiée par certains de crise, l'URP se donnait une orientation et une direction qui n'étaient pas du goût de la confédération. Avant même toute mise à l'épreuve, avant toute pratique, censée être, en particulier à la CFDT, l'aune à laquelle on mesure le chemin parcouru, les condamnations avaient été prononcées, en y ajoutant la circonstance aggravante d'un parisianisme chargé de toutes les tares idéologiques. « La région parisienne est un drôle d'endroit. On a souvent coutume de dire que tout y est différent. Que s'amplifient là toutes les modes, tous les discours, tous les extrêmes, tous les particularismes... Même les crises y sont différentes ! Dans ce cadre, le congrès s'annonçait mal. Il a tenu ses promesses... Les textes votés ne sont pas un peu, mais franchement beaucoup anti politique confédérale. » (1) Ayant ainsi stigmatisé cette région parisienne saisie par le doute, péché suprême en ces temps de conquête de « nouvelles frontières », il ne restait plus qu'à essayer de discréditer sa nouvelle direction. C'est à cette époque que fut utilisé à grande échelle un nouveau concept, celui d'« extériorité par rapport à la CFDT » : il existerait des individus, des idées et des pratiques dont la tradition serait rien moins que syndicale – autrement dit « l'extrême gauche » – et le but de trouver une alliance avec de véritables structures syndicales de façon à conquérir un pouvoir qui leur serait sans cela inaccessible. On condamne donc l'alliance entre « l'extrême gauche » et la Métallurgie parisienne, l'UPSM, celle-ci ne pouvant être qu'en crise pour accepter celle-là ! Il faut ici souligner que pointait déjà l'exclusive contre une composante de la CFDT, dont la direction confédérale contestait la présence. Que le congrès ait tranché ne semble pas avoir ému les censeurs... mais ils n'oublieront pas la leçon. Et trois ans après, les mêmes ont recours à quelques métaphores ferroviaires pour caractériser l'opération de reconquête qu'ils patronnent : « L'objectif du congrès, qui est un peu celui de la dernière chance, va donc consister à remettre le train sur de bons rails... Ce sera aux congressistes de décider de la méthode qui leur permettra de sortir la CFDT de l'ornière. » (2) Le plumitif chargé du compte rendu du congrès ne s'est d'ailleurs pas plus fatigué : son papier s'intitule « Le train sur les rails » et comporte au milieu de quelques contre-vérités et de pas mal de mensonges, des variations sur le même thème (3). Cette chronique d'une mort annoncée a duré trois ans, pendant lesquels l'URP a vu son action soigneusement entravée par ses opposants, explicitement encouragés par la direction confédérale. Il ne restait plus, après avoir prédit l'Apocalypse, qu'à se présenter en sauveurs suprêmes.

(1) *Syndicalisme Hebdo*, 7 mars 1985 : « Etre ou ne pas être dans l'opposition confédérale ».

(2) *Syndicalisme Hebdo*, 15 octobre 1987 : « Remettre le train sur les rails ».

(3) *Syndicalisme Hebdo*, 5 novembre 1987 : « Le train sur les rails ».

LES CIRCONSTANCES

Dans leur ensemble, les textes adoptés ainsi que le quitus ne se caractérisent pas par leur suivisme vis-à-vis des recommandations confédérales. Le rapport d'activité a été adopté par près de 57 % des mandats malgré la vigoureuse offensive que voici : « La direction régionale s'est plus occupée de positionnement idéologique que de prise en compte des réalités et besoins du terrain... Elle a été plus une machine fonctionnant en réaction aux dernières décisions confédérales du moment... Il faut bien reconnaître que les causes principales relèvent plus d'une utilisation tactique de l'outil interpro par des stratégies externes à la CFDT ou par des logiques d'oppositions internes... La majorité actuelle (alliance subtile entre les organisations gravitant autour de la métallurgie parisienne et les organisations sous influence de l'extrême gauche)... » (4)

Un texte, très critique sur « l'adaptation du syndicalisme » a été adopté par près de 55 % des mandats, après qu'eurent été repoussés des amendements réintroduisant les notions de légitimité du chef d'entreprise et de coopération conflictuelle. Qu'en a-t-il été dit ? « L'équipe oppositionnelle n'offre aucune perspective en terme d'orientations et d'animation de la structure régionale ; ses pratiques dans l'organisation sont totalement étrangères aux traditions et à l'identité profonde de la CFDT. Sa victoire poserait la question de l'unité de la CFDT en Ile-de-France. » (5)

L'adoption de la « Charte sur l'emploi », faisant des 35 heures et de la réduction du temps de travail un axe majeur, pourtant largement combattue sous prétexte que la direction sortante « s'est limitée au slogan des 35 heures alors que les sections syndicales et les syndicats définissaient des propositions moins simplistes et plus opérationnelles, agissant et négociant sur ces bases » (6), semblait parachever le congrès. La continuité du travail régional semblait acquise avec le bouquet final de la quasi-ratification d'une résolution sur le fonctionnement. Et pourtant, les congressistes ont vécu ensuite une sorte de basculement...

La logique aurait voulu que le congrès élise au secrétariat régional les artisans d'une telle victoire, une « équipe » – langage CFDT consacré – capable de les appliquer. Tel ne fut pas le cas : l'étude du scrutin montre que le même nombre de mandats, 46 % exactement, se sont portés en bloc sur chacune des deux équipes. Par contre, 8 % des mandats furent panachés, ce qui a eu pour conséquence l'élection de deux candidats de chaque « côté ». Dans une situation d'extrême divergence – inévitable vu l'importance de l'enjeu et des thèses en discussion –, il est normal que les deux réactions aient coexisté. Mais ce qui mérite l'attention, c'est que le « panachage » n'a pas eu son équivalent lors des autres votes. Certains délégués ont-ils eu peur de leur propre audace ? Après avoir accepté des textes différents de ceux de la confédération, ils auraient alors choisi de faire un retour sur la tradition CFDT du fédéralisme avec quelque peu d'angélisme : les élus sont là pour appliquer les résolutions adoptées.

(4) « URP : stop ou encore ». Dernier texte avant le congrès signé Bontemps, Sbeghen, Batard et autres. Les extraits cités ici sont à l'intérieur d'un paragraphe qui dans son entièreté est de 25 lignes.

(5) Idem. Précision : « l'équipe oppositionnelle » l'est bien sûr par rapport à la confédération ! Elle est en fait issue de la majorité sortante, et se présente au même titre que n'importe quelle autre.

(6) Idem. Il faut remarquer ici le « les » : on suppose qu'il s'agit d'un terme qui recouvre *toutes* les sections syndicales. A moins que cela ne concerne que toutes *leurs* sections syndicales...

L'EXECUTION

Depuis le congrès de Bordeaux, la CFDT s'est fait une spécialité de la définition des « nouvelles frontières » du syndicalisme. Jetant par-dessus bord tabous, dogmes et idéologies, elle appelle de ses vœux une expérimentation sociale dont l'axe central est de faire du syndicalisme l'un des régulateurs possibles de toute société. Les « vieilleries » qui faisaient sa tradition sont réduites à une « démarche » autogestionnaire sans objectif de subversion de la société.

Il est aussi frappant de voir combien cette prétendue nouveauté colle avec l'évolution du niveau de la négociation collective vers l'entreprise, voire vers un établissement local ; avec la négociation de l'individualisation des salaires et des horaires de travail ; avec tout compte fait la négociation de la flexibilité de l'ensemble du rapport salarial. L'un des problèmes est qu'il ne s'agit pas d'une mutation autogérée par la société, mais du résultat de l'emboîtement de plusieurs stratégies patronales et gouvernementales. Cette « soft-idéologie » (7) syndicale, sans aspérités, ouverte à toutes les influences modernistes, crée deux catégories de militants syndicaux. D'un côté, au sommet, le « bureau d'études », chargé de la définition des objectifs généraux, ouvert sur les médias, économiste en diable, attentif aux mutations souterraines de la société, donne le sens de l'adaptation du syndicalisme ; de l'autre, à la base, ceux à qui l'on confie l'expérimentation locale. La cohérence organisationnelle est assurée par un double mouvement d'intégration-exclusion : l'intégration par une sorte de « technique du grain de sable » (8) où l'on donne tout le pouvoir sur des décisions limitées à chaque collectif militant ; l'exclusion – qu'elle soit effective ou prenne la forme d'une mise au placard – de ceux qui affirment la nécessité d'une transformation globale de la société et appuient leur militantisme quotidien sur cette idée.

C'est le fond de ce qui s'est passé au congrès de l'URP. L'intelligence tactique a consisté à séparer le débat d'idées du choix de la direction régionale. Entre le « bureau d'études » et le « grain de sable », il n'y a pas de place pour une tentative d'unification des pouvoirs de l'un et des capacités de l'autre sur une orientation transformatrice. Il semble ne plus y avoir de place à la CFDT pour un fédéralisme à part entière. Les exécuteurs parisiens se sont chargés de le rappeler à tous ceux qui en doutaient : qu'importent les textes, pourvu qu'ils aient le pouvoir.

L'enchaînement des événements apparaît a posteriori évident : prendre l'initiative de l'affrontement ; favoriser la définition de deux « logiques » et surtout seulement deux, de façon à en appeler à la légitimité confédérale ; ramener enfin l'offensive à l'intérieur d'une structure plus réduite que le congrès et dans laquelle le pouvoir n'est plus dispersé entre tous les syndicats. Le Comité régional a exécuté la sentence : il a éliminé le Bureau régional (que les statuts lui donnent à élire), les militants dits d'extrême gauche, sans aucun état d'âme sur le fait qu'ils étaient dûment mandatés par quatre des plus grosses unions professionnelles régionales et par deux unions départementales. Manifestement, l'heure n'était pas au détail ! Qu'on se le dise : la maison Maire ne fait pas de cadeau ! Ils ont certes reconquis le pouvoir, mais à la hussarde. Politiquement illégitimes parce que minoritaires, avec un secrétaire général qui ne s'est jamais exprimé sauf pour revendiquer le pouvoir pour lui-même, le secrétariat de l'URP n'a plus qu'une seule solution pour gouverner : jouer les rassembleurs en séparant le bon grain de l'ivraie. Les vraies exclusions sont pour bientôt. A moins que... Mais ça, c'est une autre histoire. Les « coucous » volent encore... □

Dominique GUIBERT

(7) **F.-B. Huygue,** *La soft-idéologie*, R. Laffont. Je lui emprunte le titre, pas toutes les analyses !

(8) Par analogie avec ce qui se passe dans le système productif. Cf. P. Messine, *Liberté, Egalité, Modernité*, La Découverte.

Déréglementation, concurrence sauvage, dégâts sociaux

Transport: roulez à gauchE!

Quoi de plus naturel dans le transport routier en Grande-Bretagne ! Sans doute même aussi dans les domaines économique et social, face à la politique de Thatcher !

Et en France ? Les syndicats des transports peuvent-ils être indifférents aux enjeux politiques à venir ?

En transport marchandise, la baisse du potentiel transportable entraîne une surcapacité débouchant sur une concurrence rail-route et une course à la compétitivité, dont les travailleurs font les frais.

Loin de répondre par la complémentarité des modes de transports, l'harmonisation des conditions sociales, la baisse du temps de travail des routiers..., le libéralisme répond par la réduction du trafic ferroviaire, l'augmentation du trafic routier, l'accroissement de la concurrence.

Pourquoi de tels choix ? Parce que la surcapacité de transport routier, l'atomisation de ce secteur, la concurrence sauvage permettent de répondre à deux exigences du capitalisme en crise :

- la baisse du prix du transport marchandises,
- l'adaptabilité des transports à l'organisation flexible de la production.

Oui, mais à quel prix ?

Pour les travailleurs : 40 000 cheminots en moins en quatre ans en application du contrat de plan Etat-SNCF, augmentation des emplois précaires dans le transport routier.

Pour la collectivité : augmentation du trafic routier au détriment du rail, accidents, pollution, consommation énergétique, dégradation du réseau routier.

Pour l'aménagement du territoire : désertification ferroviaire – et économique – de certaines régions ?

En transport voyageurs, on pourrait faire les mêmes constats. Le nouveau credo libéral, c'est la déréglementation. Si elle est moins brutale qu'aux Etats-Unis et aura donc des effets moins rapidement sensibles, cette déréglementation débouche sur une remise en cause du service public.

D'autant plus que l'autre verset du credo, c'est le désengagement de l'Etat, la vérité des prix, la réduction des tarifs sociaux. En transport omnibus banlieue, cela sera particulièrement sensible. « L'usager » aura la satisfaction d'être devenu un « client », mais il paiera le prix de cette « promotion » !

On pourrait avoir les mêmes interrogations face à la perspective du *grand marché européen de 1992*. La perspective libérale est bien l'accroissement de la concurrence à l'échelle européenne. Défendre une perspective syndicale d'harmonisation des conditions sociales des travailleurs à l'échelle de l'Europe peut-il se faire sans une dimension politique à cette action ?

Cela pose aux travailleurs du transport, aux usagers, à l'ensemble des populations, un véritable enjeu de société : profit privé ou besoins sociaux, intérêts économiques dominants ou intérêts de la collectivité ? Dans un secteur comme les transports, on ne peut défendre les travailleurs seulement entreprise par entreprise, tant les orientations politiques pèsent directement sur leur condition et leur avenir.

Oui, mais la Gauche ? Comme ailleurs, quelques mesures positives au début. Mais la politique de Fiterman vis-à-vis de la SNCF a buté sur la concurrence routière, comme la politique de relance de Mauroy a buté sur le déficit du commerce extérieur. Au pied du mur, le gouvernement a choisi la soumission aux lois du marché et, avec Fabius-Auroux, une logique néo-libérale incarnée par le contrat de plan à la SNCF.

Alors, que faire ?

Pour les organisations syndicales, combattre la droite et le libéralisme, c'est une responsabilité en cohérence avec l'intérêt des travailleurs.

Pour les militants syndicalistes qui mesurent que, en période de crise où les marges de manœuvres économiques ne sont plus celles de la période d'expansion, la défense sérieuse des intérêts des travailleurs débouche sur une remise en cause de la logique économique dominante, de concurrence, de spéculation et de profit, ne doivent-ils pas aussi se poser la question de changer la Gauche pour changer la société ? □

Claude DEB

GRENOBLE 1978
LE 40e CONGRES DE LA CGT

« Audacieux, novateur et conquérant », le 40e Congrès CGT reste pour beaucoup la référence d'une ouverture démocratique vite avortée : tribunes de discussion, souhait de représentation des votes des syndiqués, critique du monolithisme des organismes dirigeants, éloge de la démocratie et de la diversité.
Mais aussi le congrès chargé de faire « digérer » l'engagement de la CGT au moment de la rupture de 1977 entre les partis du Programme commun, suivie de l'échec électoral de 1978.
« Collectif » reviendra sur ces débats dans la perspective du prochain congrès confédéral, dix ans après le 40e Congrès. A titre de premier document, voici deux extraits du rapport d'ouverture.

J.-L. H.

PROPOSITIONS POUR UNE UNITE D'ACTION SUPERIEURE

Cette action revendicative, nous voulons la mener sur la base d'une unité d'action syndicale élargie et renforcée.

Nous ne partageons pas l'analyse que font nos camarades de la CFDT du bilan de l'unité d'action entre nos deux organisations pour justifier leur « recentrage ».

Par-delà les défauts et les insuffisances déjà évoqués, il reste que l'unité d'action a été positive et efficace.

(...)

L'attitude des dirigeants CFDT, qui présentement s'en détournent, est préoccupante dans la mesure où elle semble découler d'une révision, sur le fond, de l'analyse qu'ils partageaient jusqu'alors avec nous quant à la nature foncièrement antisociale et antidémocratique des forces qui dominent notre vie syndicale et exercent le pouvoir.

Mais nous ne prendrons pas notre parti de ce retrait, que nous voulons croire temporaire ; nous restons fondamentalement attachés à l'unité d'action syndicale.

L'intérêt des travailleurs commande qu'elle ne soit hypothéquée par *aucune* considération politique partisane, ni par des contingences de reclassement syndical européen animé par des syndicalistes *organiquement et officiellement* liés aux partis sociaux-démocrates, fondamentalement opposés à notre syndicalisme de classe et qui, depuis quelque temps, présentent la CFDT comme leur alliée privilégiée en France.

Unité d'action avec la FEN dont les dirigeants doivent admettre la compétence de la CGT en matière d'éducation nationale, même si nos positions sont différentes des leurs, et sa sensibilité aux préoccupations et revendications du personnel enseignant.

Unité d'action avec FO dont les militants, et en particulier ceux des nouvelles générations, se demandent combien de temps encore leur confédération abritera un refus d'unité d'action derrière des traumatismes qu'avaient laissés les affrontements du passés.

Bien que les apparences, consécutivement à la position de la CFDT, donnent l'impression d'un affaiblissement de l'unité d'action, celle-ci reste à l'ordre du jour parce qu'elle correspond et correspondra toujours plus à un besoin, parce qu'elle répond à un souci d'efficacité de l'action syndicale et à une profonde volonté unitaire des travailleurs ; parce qu'elle est un facteur d'évolution de premier ordre, y compris par rapport au rassemblement populaire et à l'Union de la Gauche dans la perspective des changements économiques, sociaux et politiques qu'il est urgent de promouvoir.

C'est d'ailleurs ce qui ressort du débat qui a précédé notre congrès. On y sent à la fois peser l'inquiétude d'une dégradation des relations intersyndicales – qui ne profiterait qu'à nos adversaires communs – et la volonté de trouver les meilleurs moyens de maintenir et de développer l'unité d'action. Au fond, le débat a posé à ce congrès une grande question : "Comment consolider l'unité d'action et la préserver des perturbations de l'environnement politique ? Comment l'élever au niveau des exigences de l'heure face aux lourds périls que la crise, les coalitions conservatrices, natio-

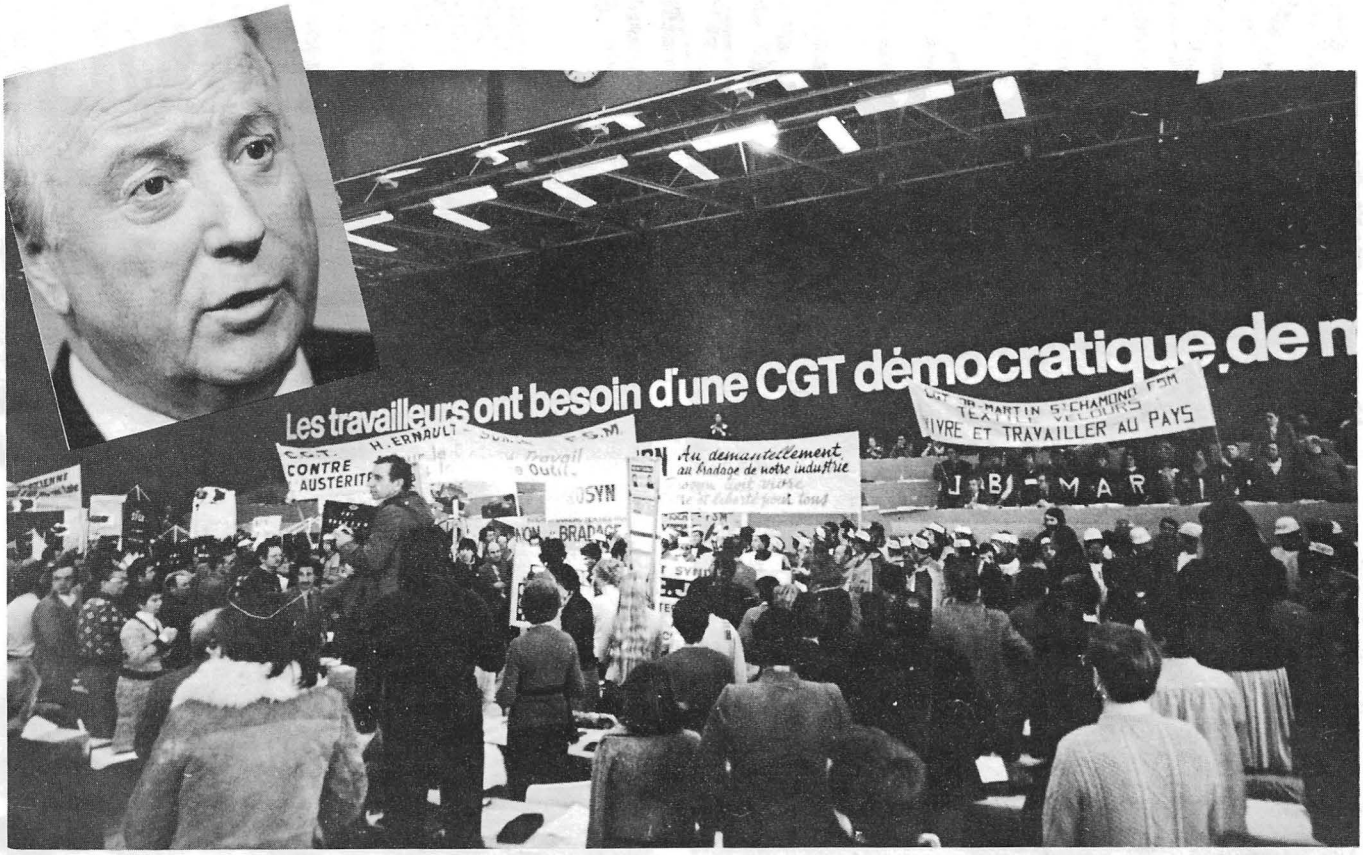

nales et européennes, font peser sur nos conditions d'existence et nos libertés ?"

Nous proposons au congrès de répondre à cette question de la manière novatrice suivante :

Sans revenir sur nos perspectives relatives à l'unification syndicale, au rassemblement de tous les travailleurs dans une grande centrale unitaire qui reste l'avenir du mouvement syndical français, nous pensons qu'il n'est pas irréaliste de préconiser une pratique d'unité d'action plus systématique et plus permanente.

Cela pourrait être concrétisé par l'institution d'un Comité National d'Unité d'Action au sein duquel les représentants des centrales syndicales les plus représentatives pourraient régulièrement, à part entière, échanger leurs vues – y compris sur leurs divergences –, se concerter, rechercher les convergences susceptibles de donner lieu à des initiatives communes, aussi bien au niveau des démarches et interventions auprès du patronat et des pouvoirs publics qu'au niveau de l'action, sans que cela limite la libre détermination, la personnalité, le rôle et les initiatives propres de chaque partenaire.

L'unité d'action s'en trouverait stimulée à tous les niveaux, dans les formes les mieux appropriées à chaque situation.

En sortant des vieux schémas des relations intersyndicales, ce nouveau type de relations aboutirait à une décrispation générale de la vie syndicale, à une élévation notoire de la qualité et de l'efficacité du rôle des syndicats, à une revalorisation et à un renouveau du mouvement syndical en France.

Personne n'a rien à y perdre, nous avons tous à y gagner, surtout les travailleurs. (...)

POUR UNE SYNDICALISATION SUPERIEURE

(...) Nous pensons qu'il est socialement malsain que trois quarts des salariés n'aient aucune appartenance syndicale, et qu'ainsi l'activité syndicale, dont les résultats profitent cependant à tous les travailleurs, ne repose que sur un quart d'entre eux. C'est trop peu par rapport aux tâches, aux responsabilités accrues qui incombent aux syndicats dans une société telle que la nôtre ; c'est trop faible au niveau des ressources financières indispensables à l'activité des syndicats et aux charges qu'ils doivent assumer.

Nous ne pouvons nous accommoder d'une abstention aussi massive dont, en dernière analyse, tous les travailleurs syndiqués ou non pâtissent.

Nous considérons que le moment est venu d'engager une campagne, vaste et de longue haleine, pour une syndicalisation supérieure des salariés en France.

Cette campagne, nous la concevons dans le cadre de la pluralité syndicale telle qu'elle existe présentement dans notre pays.

Nous pensons qu'elle devrait donner lieu à une concertation intersyndicale appropriée, au terme de laquelle nous pourrions exiger, ensemble, l'accès aux grands moyens officiels d'information pour expliquer à tous les salariés et à l'opinion publique l'intérêt que présente, pour l'équilibre de notre société, un taux de syndicalisation sensiblement supérieur.

Nous avançons cette idée dans l'esprit novateur et d'ouverture qui inspire notre proposition d'unité d'action (...) »

Extraits du rapport d'ouverture présenté par Georges SEGUY

SYNDICALISME, POLITIQUE

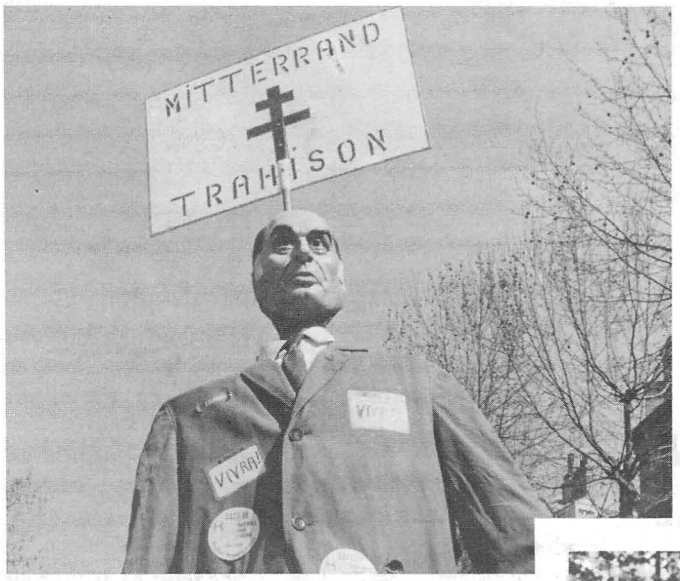

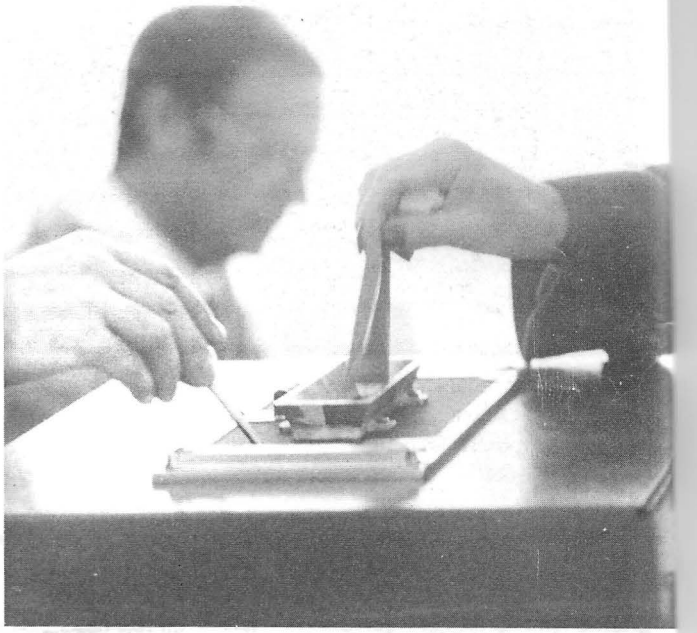

ÉLECTIONS

Dans quelques mois, à nouveau, une échéance électorale. Déjà, elle cristallise une question pour les syndicats : faut-il prendre une position, laquelle, en quels termes ?

Cependant, nous ne traitons pas directement, dans ce numéro, les débats en cours dans les confédérations.

Un approfondissement plus général des rapports entre syndicats et politique nous paraît nécessaire, afin de ne pas se perdre dans les seules questions tactiques ; ce dossier, avec des limites, s'y efforce.

Loin de présenter des conclusions toutes ficelées, nous essayons d'alimenter la réflexion : plusieurs contributions individuelles (p. 34-35) et une riche table ronde entre des militants CGT et CFDT du Nord (p. 36-44).

Les enjeux économiques sont éclairés par une discussion sur le libéralisme, ses réalités et ses projets, réalisée avec la direction de la fédération Finances de la CFDT (p. 45-48).

Enfin, nous avons tenu à reprendre ici des éléments d'une enquête récente sur la façon dont les jeunes voient les syndicats, et leurs rapports aux institutions politiques (p. 49-51).

Face aux élections politiques, notre ambition est la même que pour le lancement de cette revue : contribuer à une orientation des organisations syndicales qui leur donne toute leur efficacité.

UN DEBUT DE DISCUSSION

Pour éviter un malentendu, une précision sur les limites de ce dossier. Il ne traite pas tous les problèmes des rapports entre les syndicats et la politique. Et donne beaucoup de place, comme il arrive souvent, à l'horizon immédiat : pour la prochaine échéance électorale, quelles options ?

Question tactique, mais pas seulement : la méfiance à l'égard de la politique intitutionnelle, en particulier parmi les jeunes, mais bien plus largement, rejaillit sur le mouvement syndical.

Cependant, même sans lien avec un parti politique, n'a-t-il pas ses options, contre le système capitaliste et pour une société favorisant l'émancipation des travailleurs ?

Sujet majeur, le syndicat a une dimension politique. Tout apolitisme, c'est bien connu, sert la politique du pouvoir en place : les faveurs dont profitent les « apolitiques » CFTC et CGC, et dans trop de cas FO, ne montrent-elles pas assez ce que cela rapporte, et à qui, en définitive, cela profite ?

Options politiques, disons-nous ; et non politique de parti. Le syndicat, afin de ne pas se trahir, reste l'outil pour la démocratie de masse, sur les lieux de travail, à condition de conserver sa totale autonomie à l'égard de tout Etat et des intérêts financiers, comme des Eglises et partis politiques. Mais ne pas « s'engager », par souci d'indépendance syndicale, contredirait en fait la nature du syndicat.

Cela peut sembler contradictoire : comment conjuguer indépendance et engagement ? Nous devons répondre, après plusieurs années de désarroi, sans perspective, dues certes à la situation nouvelle créée par la crise économique, mais aussi et surtout dues à la soumission des syndicats aux objectifs des partis politiques majoritaires, le PS et le PC, puis de leur gouvernement, en commun jusqu'en 1984.

Que des partis veuillent gouverner, avec un degré de rupture avec le système capitaliste plus ou moins grand, en fonction de leur programme ou de la situation, c'est dans l'ordre des choses. C'est ainsi que le PS et le PC ont voulu une garantie de « paix sociale » du côté des syndicats.

Comprenons donc bien une leçon essentielle de ces dernières années : en refusant de jouer leur rôle d'instrument de mobilisation en 1981, sous prétexte que « les masses n'étaient pas spontanément au rendez-vous », les directions confédérales de la CGT et de la CFDT ont donné des gages aux partis ; elles ont glissé ainsi vers un rôle de « partenaire social » dans des négociations, dont l'une des deux s'est félicité un temps... Comme si les syndicats peuvent être « associés » au patronat, jouant la même partie !

Cette perte d'indépendance, frein à la mobilisation sociale, loin de faciliter la gestion gouvernementale, a multiplié les problèmes. Il y eut des voix dans la direction du PS, aprèc coup, pour s'en plaindre ; et le PC, après avoir organisé austérité et restructurations, même dans la sidérurgie, jugea préférable de s'en dégager... Mais cela laisse un grand vide : quelle stratégie pourra donc reconstituer une force politique en surmontant les illusions électoralistes de 1972 à 1978 et les errements de 1981 à 1986 ? Ce n'est pas sans raison qu'autant de militants syndicaux et de jeunes, y compris parmi nous, cherchent un moyen pour faire avancer cette question.

Cependant, avec ou sans engagement dans un parti, une chose ne peut être oubliée : le rôle du syndicat, instrument d'indépendance pour les mobilisations, outil pour l'auto-organisation, comme les luttes de l'hiver dernier l'ont rappelé avec force.

Cela exige du syndicat qu'il ait son analyse de la situation, qu'il ait de grandes options de société, un projet montrant le lien entre les luttes d'aujourd'hui et une société débarrassée de la domination capitaliste, organisée, dans le respect du pluralisme, sans le pouvoir des bureaucrates : une perspective pour sortir de la crise capitaliste en surmontant les défauts des pays de l'Est.

Sommes-nous loin, ainsi, de la vie syndicale de tous les jours ? Nous ne le pensons pas. Aucun « projet », en effet, ne remplace l'action quotidienne. Mais aucune action quotidienne n'est très solide si ses acteurs, militants et travailleurs, ne peuvent se souder en sachant où cela mène : le syndicat ne peut laisser à d'autres le soin de discuter des perspectives.

« Collectif » peut être un instrument pour faciliter ce débat, avec sa dimension intersyndicale. □

Pierre COURS-SALIES

Le syndicalisme d'adhérents et les élections de 1988

Un syndicalisme d'adhérents ! Ce leitmotiv dans les discours confédéraux ne parvient que très rarement à masquer l'absence d'organisation du débat démocratique au plus près des adhérents, afin que ceux-ci décident de l'orientation. Ainsi le discours de la CFDT sur la nécessité de donner toute sa place aux adhérents n'est-il qu'un habillage pour développer un syndicalisme de services, pas un syndicalisme où chacun est responsable et associé à l'élaboration des positions syndicales.

Dans les banques, il aurait été de bon ton de demander l'avis des adhérents avant de signer un accord sur la flexibilité au Crédit Lyonnais début 1987 (cf. « Collectif » n° 2).

A la Société Générale Paris, le syndicalisme d'adhérents se matérialise par la tenue annuelle d'assemblées générales des syndiqué(e)s qui discutent deux jours durant du bilan d'activité et des orientations pour l'année à venir. C'est dans le cadre d'une telle assemblée qu'a été discutée, fin 1987, la position à adopter face à l'échéance présidentielle.

Entendons-nous bien, il ne s'agissait pas du débat central de ces deux jours, mais d'une question qui a trouvé son expression après que les revendications sur l'emploi, la formation aient été largement débattues. Car c'est la base de tout, celle qui permet de recueillir près de 40 % de confiance des salariés aux élections professionnelles.

Ainsi, pendant cinq ans de gouvernement de gauche, les expériences ne manquent pas.

– Durant trois mois, en 1982, une grève avec occupations, menaces de révocations de responsables syndicaux pour obtenir pour tous une progression des salaires à l'ancienneté.

Les acquis obtenus alors, aussi maigres soient-ils, servent encore de référence. Plus encore, chaque adhérent, chaque salarié se souvient que si la grève a permis de faire sauter le PDG de l'époque, elle a aussi échoué sur le blocage des salaires décidé par Mauroy en juin 1982.

– Autre exemple : en 1982, puis en 1983 et 1985 contre la remise en cause du décret de 1937 préparée par les gouvernements Mauroy et Fabius pour permettre la flexibilité des horaires tant voulue par le patronat bancaire, la CFDT n'a pas hésité à appeler à la grève, y compris seule en plein mois de juillet 1983. Et avec succès ! Ces luttes ont remis à leur place des projets qui sont restés depuis lettre morte.

Ainsi une expérience existe, l'exigence d'indépendance s'y rattache avec la ferme conviction qu'il ne faut en aucun cas définir une démarche syndicale par rapport aux échéances politiques ou à la couleur politique des gouvernements.

La deuxième leçon, c'est que la mobilisation des salariés est la seule garantie de défendre nos acquis et nos revendications.

Pour autant, l'assemblée n'a pas souhaité s'enfermer dans la neutralité (chère à FO) ou dans le renvoi dos à dos de la gauche et de la droite. Chacun sait, et l'expérience depuis mai 1986 l'éclaire suffisamment, que l'on ne peut rester indifférent à ce qui se passe dans la société et qu'une victoire de la droite ne renforcerait pas le combat syndical et la situation des salariés.

Plus de 75 % des adhérents présents ont choisi d'appeler « à voter pour les candidats qui se réclament du mouvement ouvrier au premier tour et pour celui d'entre eux le mieux placé au second tour », tout en réaffirmant ce qui devrait être le cœur de toute démarche syndicale : « Avant, pendant comme après les échéances politiques, c'est la démarche revendicative et celle de la mobilisation qui sont au centre de notre activité. »

En quelque sorte, c'est l'action qui est le moteur du changement, comme disait la CFDT il y a quelques années... □

J.-C. B.

En tant que syndicaliste...

En tant que syndicaliste, je n'attends pas, et ne souhaite surtout pas, que mon syndicat se prononce sur les élections, ça n'est pas son rôle.

Par contre, parce que je suis syndicaliste, je dois, EN TANT QU'INDIVIDU amené à prendre position lors des élections, essayer de convaincre les gens et les travailleurs de mon entourage selon mes idées, qui, à mon goût, doivent obtenir un pourcentage de voix.

Il est évident qu'étant syndicaliste de gauche, je ne peux appeler à voter à droite, parce que les intérêts des travailleurs ne sont pas défendus de ce côté, nous l'avons vu à maintes reprises et plus précisément dans la période mars 1986-mars 1987.

Cependant, je ne peux pas non plus appeler les travailleurs à voter pour la gauche, dit de manière aussi simple.

La gauche, les salariés, non salariés et retraités en ont vu un exemple de mai 1981 à mars 1986. On ne peut pas dire que cette gauche-là ait réellement favorisé les « petits ».

Alors que reste-t-il ? Bien même, si l'on sait que le choix sera restreint et devra être précis au deuxième tour des élections, on sait aussi que le premier sera large, alors profitons-en pour exprimer nos idées.

Le premier tour doit être l'occasion de s'exprimer par rapport aux idées nouvelles. J'appelle les travailleurs à s'exprimer sur la gauche que nous n'avons pas encore vue à l'œuvre, qui avance des idées nouvelles et qui pourrait satisfaire nos aspirations pour une bonne part. □

Martine ORBLIN

Entre politique et projet de société, le syndicalisme...

Roger LALLOUETTE est militant CGT à Usinor Dunkerque, il a été secrétaire du syndicat CGT pendant plusieurs années.
Charles-Henri TERNOIS est secrétaire général de l'Union locale CFDT de Lille, il travaille actuellement dans le secteur des collectivités territoriales.
Jean-Luc DELACHERY a été jusqu'à ces dernières années responsable syndical CGT à l'usine de Renault-Douai.
Vladimir NIEDDU est membre du bureau du syndicat CFDT Santé-Social de Lille-Armentières.

Ne travaillant pas dans les mêmes secteurs, ne militant pas dans les mêmes centrales, c'est la première fois que ces camarades se rencontraient... Le thème du débat n'a pas simplifié les choses, il eût été plus facile de parler d'expériences communes.

... Après des années de divisions, d'ignorance mutuelle, les mots ont du mal à recouvrir les mêmes idées. Mais il semble qu'au-delà des insuffisances, des malentendus, des convergences se font jour, des lignes de force communes apparaissent.

Des itinéraires différents

Collectif : Il serait intéressant pour commencer que chacun d'entre vous indique son propre cheminement et souligne les problèmes qu'il a rencontrés, puisque vous êtes tous les quatre militants syndicaux et politiques.

Charles-Henri : C'est comme étudiant que j'ai découvert le syndicalisme à la fin de la grande Unef, dans les années 65. Je n'étais pas engagé politiquement, et je suis passé d'un syndicalisme de gestion à un syndicalisme qu'on qualifiait de révolutionnaire, un syndicalisme porteur d'un projet de société.

C'est à ce moment-là que j'ai éprouvé la nécessité d'avoir un prolongement au niveau d'une action politique, et j'ai rejoint les Jeunesses socialistes.

Paradoxalement, ce n'est pas mon activité syndicale dans l'Unef, mais mon activité politique qui a déterminé mon engagement syndical quand je suis entré dans la vie active.

J'ai choisi d'adhérer à la CFDT plutôt qu'à la CGT parce qu'elle était la seule à parler d'autogestion, projet que je défendais. Cela renforçait l'harmonie entre mes préoccupations à l'intérieur du PS et celles que je défendais à l'intérieur de mon syndicat.

Je pense que le problème des rapports parti-syndicat se pose à partir du moment où on appartient à un syndicat porteur d'un projet de transformation sociale. Un syndicat qui se contente de la défense des revendications immédiates ne pose pas ce genre de problème.

En effet se pose la question du champ de compétence : où le travail du syndicat commence, où finit-il ? Où commence le politique, où s'arrête-t-il ?

Pour moi, il y a eu un problème de coexistence entre le parti politique, qui a pour objectif de prendre le pouvoir pour transformer la société, et le syndicat – comme la CFDT – qui posait comme une de ses tâches principales cette transformation sociale.

Le militant a un difficile problème de gestion entre la ligne politique – au sens fort – de son syndicat et les consignes de son parti.

Roger : Ma démarche a été différence parce que j'étais d'abord un militant communiste, aux JC. Lors de mon embauche à Usinor Dunkerque, mon seul souci était de trouver un militant communiste pour prendre ma carte.

C'est lui qui m'a amené à la CGT : il était aussi délégué du personnel. A cette époque (1970-1980), mes activités politiques et syndicales avaient des interférences, évidemment, mais de manière naturelle : la critique de la « courroie de transmission », c'était un

truc qui ne passait pas, que je ne voyais pas et que je n'admettais pas.

Je suis devenu secrétaire du syndicat et j'ai eu pendant toute cette époque-là une activité politique conjointe : quand on se retrouvait entre délégués du personnel ou du CE autour d'un verre, tous membres du PC, on discutait politique bien sûr et, s'il y avait un copain qui n'était pas membre du parti, on essayait de le convaincre d'adhérer.

Dans ces temps-là, il y avait 80 à 90 % des délégués CGT membres du PC : et quand il y a 5 ou 6 responsables politiques dans une réunion syndicale, on entraîne vite la majorité des avis.

Après la rupture du Programme Commun, les choses sont devenues plus difficiles : il ne restait plus que la façade, on pouvait dire qu'il n'y a pas que des militants du Parti à la CGT, mais avec 80 % de délégués communistes !...

L'équipe actuelle est plus ouverte, communistes, rénovateurs, socialistes, inorganisés, les gens s'en rendent compte, mais le défaut c'est qu'il n'y a plus aucune intervention politique à Usinor Dunkerque, alors que les problèmes de sidérurgie se multiplient.

Et on n'a pas trouvé de réponse satisfaisante : aux mêmes causes les mêmes effets, imaginons la CGT avec 80 % de rénovateurs, pour éviter la confusion, le mélange des genres, peut-être faudrait-il demander à des camarades de ne faire que de la politique ?

Jean-Luc : Beaucoup de choses me rapprochent de Roger, j'ai toujours été un militant politique. J'ai été embauché à Renault Douai pour construire le PC et pour dégager la CGT d'une voie de corruption et de collaboration.

Pour moi, à cette époque, il n'y avait pas de différence de nature entre le PCF et la CGT, simplement une différence de fonctions. Le syndicat défendait les intérêts des travailleurs au jour le jour, le parti les conduisait à mettre le bon bulletin dans l'urne pour aller au gouvernement et appliquer le Programme Commun.

Pourtant, à Renault Douai, nous avons construit la CGT, à ce moment-là, sur une base de défense des revendications ; ce n'était pas le haut-parleur de l'Union de la Gauche. Au contraire, la CGT menait des luttes, dirigées par des militants communistes qui, une fois dans l'entreprise, étaient d'abord des militants syndicaux.

Moi, pendant ce temps-là, je me suis battu pour l'indépendance et l'autonomie du parti (eh oui !) : vis-à-vis de l'économisme, de l'horizon limité au revendicatif immédiat des travailleurs, pour conquérir une expression politique dans l'entreprise qui ne soit pas le simple transfert du discours syndical.

Cette séparation « de fait » a bien marché jusqu'en 1981 ; après, nous avons été confrontés à une utilisation politicienne de l'implantation du PCF et de la CGT : nos problèmes ont fait place à des enjeux politiques immédiats.

Je me souviens qu'en 1982 le CE avait organisé un concert avec l'Orchestre National de Lille dans l'usine. Et voilà que les ouvriers des presses se mettent en grève sur des problèmes d'insonorisation. Spontanément, les communistes de la CGT se sont dit : « Il ne faut pas rater une telle occasion. »

La Direction, le Conseil Général... tous s'étaient associés à l'initiative du CE que nous soutenions, bien sûr ! En même temps, 2 000 travailleurs se battaient contre une aggravation de leurs conditions de travail.

Dans l'invitation au concert, le CE disposait d'une page ; nous voulions expliquer aux spectateurs qu'ils allaient écouter de la musique dans une entreprise où des milliers de travailleurs avaient leur droit à la musique limité – c'est prouvé – par leurs conditions de travail. Et nous voulions menacer la Direction de faire débarquer une délégation au moment du concert...

... Les travailleurs ont eu gain de cause... mais le PCF a fait savoir qu'il désapprouvait ce qu'avait fait la CGT : nous faisions de l'ombre à une belle réalisation d'une entreprise nationale !

Nous étions alors confrontés à deux questions : la plus immédiate était l'ingérence directe du Parti pour opposer à une action revendicative un succès publicitaire de Renault ; mais la question de fond était de savoir si le syndicat devait mettre la pédale douce sur les luttes pour ne pas alimenter la bataille de la Droite contre les entreprises nationalisées. Cette question se pose à la fois aux partis et aux syndicats. Le mouvement syndical devait intégrer à la bataille autour des revendications une part de défense des nationalisations. Il n'avait pas à tenir compte des aspects politiques conjoncturels qui viennent briser sa propre dynamique, parce que le temps du politique et le temps du syndical ne sont pas les mêmes.

Il y a aujourd'hui volonté des partis politiques d'imposer le rythme de la vie politique institutionnelle. Si à court terme cela paraît rentable, la période 1981-1986 a montré que vouloir imposer au mouvement social des rythmes qu'il n'a pas décidés revient à l'affaiblir et profite à tous ceux qui ont intérêt à cet affaiblissement.

Vladimir : Les expériences qui m'ont marqué sont 1968 et le mouvement lycéen de 1971 à 1973. Dans une ville ouvrière des Ardennes, à 14 ans, j'ai eu une vision déformée de 1968, que j'ai vécu comme un mouvement profond, marqué par une réelle unité syndicale. Et lors des grèves lycéennes, c'est cette unification profonde que j'ai essayé de reproduire à travers les coordinations locales et nationales des lycéens.

Quand j'ai commencé à travailler en 1974, j'avais une vision un peu naïve du syndicalisme : j'ai adhéré à la CFDT, plus grosse section sur mon hôpital, avec l'idée que le syndicat devait unifier tous les travailleurs ; j'appartenais déjà à la LCR et l'organisation politique avait un programme qui lui permettait de découper une frange au sein du mouvement ouvrier, autour d'une orientation précise. C'étaient deux fonctions différentes et même contradictoires.

Avant l'arrivée de la gauche au pouvoir, cela a fonctionné à peu près bien. Engagés dans une bataille pour

conserver nos acquis lors de notre passage d'établissement privé en établissement public, nous avions une réelle unité d'action, unité de revendications qui avait débouché sur la création d'un comité de grève...

Cette naïveté a été « percutée » rapidement par deux choses : quand j'ai commencé à avoir une activité interprofessionnelle, je me suis aperçu que cette volonté d'unité qui marchait au niveau d'une entreprise n'allait pas de soi... et, dans le cadre des débats de structures, je me suis rendu compte que mon organisation, la CFDT, s'était construite non seulement autour de la défense des revendications, mais aussi autour d'une option stratégique, option politique au sein du mouvement syndical.

La CFDT se construisait comme alternative au stalinisme pour disputer la classe ouvrière au PC. Tirant le bilan des pays de l'Est, mettant en avant l'autogestion et reprenant à son compte la bataille sur tous les aspects de la vie quotidienne.

Pour moi, le débat s'est extrêmement compliqué, parce qu'il y avait clairement deux niveaux d'intervention.

Un au niveau des entreprises, celui de la défense des revendications où on est mandaté et contrôlé par les salariés ; et le niveau des instances où les militants mettent en œuvre une véritable orientation « politique » et qui aboutit à une instrumentalisation du mouvement.

Et bien souvent parce que la conception et la direction de la lutte venaient de l'appareil, on était incapable de faire prendre en charge par le syndicat les aspirations du mouvement de masse : ce bilan pèse lourd aujourd'hui.

Mais comment avez-vous vécu à la CFDT l'épisode des Assises du Socialisme en 1974 ?

Vladimir : Dans ma fédération, le débat a été un débat à couteaux tirés avec les dirigeants fédéraux ou confédéraux qui adhéraient au PS. C'étaient des débats de clivage politique pour le contrôle de la fédé et personne n'y retrouvait ses petits. Personne ne répondait aux questions que se posait l'ensemble des travailleurs de notre secteur.

Cela a débouché sur une division accrue, qui nous a empêché d'unifier les travailleurs (et les syndiqués) sur des revendications immédiates ou sur les enjeux sociaux de notre branche.

Charles-Henri : Au PS, il y a eu une évolution plus marquée après l'expérience du Pouvoir qu'après celle des Assises.

Les Assises n'étaient, en fin de compte, qu'une volonté du PS de renforcer la représentation, en son sein, de gens ayant une vraie expérience syndicale. Le but n'était pas de faire de la CFDT la courroie de transmission du PS à l'image des liens organiques qu'entretiennent le PC et la CGT.

Mais à la fin de la période 1981-1986, il y a eu le constat d'une absence de répondant social, d'une absence de relais des propositions gouvernementales. Beaucoup ont eu l'impression de ne pas pouvoir pénétrer dans les entreprises pour y répercuter les positions du Parti Socialiste.

L'implantation des groupes socialistes d'entreprise est sans commune mesure avec les cellules du PC. De plus, y cohabitaient ds gens de syndicats différents. Il y a donc eu tentative de créer, sinon une vraie courroie de transmission, du moins des liens étroits tels qu'ils existent entre le DGB et la SPD en Allemagne.

Roger, peux-tu expliquer pourquoi l'équipe qui dirige la CGT fonctionne mieux ?

Roger : En 1982, il y a eu un « choc syndical » et l'équipe de la CGT a changé. Dès le départ, il y a eu volonté d'ouverture à tous, à un moment où la moitié des effectifs syndicaux foutait le camp. A terme, ça a fini par payer.

Mais depuis 1981, à Usinor Dunkerque, il n'y a pas eu de grandes luttes paralysant l'usine. Ce n'est pas le bureau du syndicat qui a décidé d'arrêter les grèves à Usinor. On a constaté une difficulté à mobiliser les gars à une période de déclin (de 11 000 en 1979 à 7 300 aujourd'hui) et, dans cette période rude, il y a peut-être eu la volonté de se serrer les coudes.

Pourtant, il y a eu des pressions du PC pour demander l'exclusion des camarades rénovateurs, mais l'équipe syndicale, toutes sensibilités confondues, a refusé !

Jean-Luc : Une petite anecdote me revient à l'esprit : le jour de mon embauche à Renault Douai, le 2 janvier 1976, FO dénonçait la mainmise du PCF sur la CGT, dans un tract inspiré par la Direction.

Je ne ressentais pas les choses comme ça : la responsabilité d'un communiste était d'aider au développement du mouvement syndical ! Et je rejetais dans le camp de la Direction tous ceux qui, de FO à l'extrême-gauche, utilisaient cet argument de la courroie de transmission.

Après 81 : les difficultés d'une action syndicale autonome

Pouvez-vous préciser comment le tournant des années 1977-1981 se passe dans vos syndicats ? Si syndicats et partis sont l'objet d'un même rejet global ? L'expérience de la Gauche au pouvoir n'a-t-elle pas contribué à les mettre tous dans le même sac ?

Charles-Henri : Si l'action politique et l'action syndicale ne sont que deux fonctions du service d'un même objectif, leur champ d'application n'est pas le même : l'entreprise ou la gestion du pays, et il y a une contradiction à gérer. Le militant syndical porte des revendications qui peuvent s'opposer à la ligne politique mise en avant par son propre parti au niveau national.

Après 1983, on a été jusqu'à dire que les chômeurs d'aujourd'hui préparaient les emplois de demain, pour justifier les licenciements. Dans l'entreprise, on défendait l'emploi parce que l'entreprise était viable et c'est son propre parti qui prenait les décisions économiques de dégraissage !

J'ai débuté comme syndicaliste d'entreprise quand j'ai eu des responsabilités politiques. A l'inverse de Jean-Luc, j'ai eu tendance à être le porte-parole syndical dans mon parti plus que le porte-parole politique à l'intérieur de mon syndicat.

L'expérience de 1981-1986 n'a fait que confirmer ce choix, puisque dans le PS j'ai combattu fermement un certain nombre d'options que j'estimais contraires à l'intérêt des travailleurs; je n'acceptais pas la ligne gestionnaire qui prévalait.

Il arrive un moment où les deux fonctions portées par le même individu sont contradictoires. Pour les camarades de la CGT, il semble qu'ils assumaient plus naturellement le rôle que le PC faisait jouer à la CGT. Actions politique et syndicale ne faisaient qu'un tout, ça ne pouvait pas être contradictoire.

Jean-Luc : Absolument.

Charles-Henri : Mais ça ne marche que quand on est dans l'opposition.

Jean-Luc : Bien sûr!

Charles-Henri : Mais le jour où on est en position de gestion, au sens noble – je ne parle pas des trahisons –, ça pose problème.

Jean-Luc : La rupture date de 1981. A Renault Douai, la CGT a eu son meilleur score électoral, le 22 avril 1981; les mêmes hommes menaient, sans réticences, la campagne que l'on sait de Georges Marchais.

Trois jours après, il y a eu le choc du résultat de Marchais. La première question est le décalage net, brutal, même s'il faut remonter plus loin pour comprendre ce qui se passait peu à peu entre le vote CGT et le vote communiste dans une région comme la nôtre.

La deuxième question a été prise en compte de la dimension gestion, du syndicalisme de proposition. On a été déçu par la Gauche, mais est arrivée l'idée dans la population qu'il n'y avait pas de solution magique à la crise : cette idée a été utilisée dans tous les sens, le plus souvent dans le mauvais. Le mouvement syndical a essayé de lier syndicalisme de gestion et syndicalisme de lutte, comme les partis, politiques de lutte et politique de gouvernement.

En 1981, la question a été posée de façon brutale, sans préparation et sous la pression des politiques, mais elle a été posée.

Dans la CGT de Renault Douai, nous nous battions – les communistes de l'entreprise – pour l'indépendance de la CGT, pendant que la direction de la CGT se battait pour que nous restions inféodés au Parti. Il nous fallait être un syndicat de gestion et ne pas gêner le Gouvernement; il nous a fallu ensuite nous transformer en syndicat activiste pour coller aux intérêts politiques immédiats du PCF.

Pour nous, faire de la politique dans l'entreprise, c'était assurer aux travailleurs une place dans un projet global de société. Ce n'était pas être le relais des problèmes institutionnels, des appareils publics, c'était changer la place du peuple dans la gestion du pays.

Je concevais la conquête de la démocratie ouvrière comme une bataille politique et on voit bien que c'est à la fois un grand enjeu syndical et politique, l'autogestion en quelque sorte.

Syndicalisme et politique : frontière ? relais ? complémentarité ? recoupements ?

J'ai toujours refusé l'idée mécanique des deux jambes : l'une syndicale et l'autre politique. Il n'y a pas deux champs distincts limités par une frontière infranchissable. Le syndicat ne peut pas se limiter aux revendications et le parti à l'institutionnel; il y a des liaisons, des recoupements naturels des champs d'intervention.

Vladimir : Il me semble qu'avant 1981, la CFDT organisait théoriquement cette complémentarité; lorsque les luttes atteignent un certain seuil, il faut le relais du politique ?

Notamment dans les années 1974-1978, on disait : on ne peut pas gagner contre Chirac ou Barre, mais l'arrivée au pouvoir de la Gauche sera le prolongement naturel des revendications qui ne peuvent être satisfaites par les luttes syndicales.

Cette idée erronée a nourri le mouvement syndical jusqu'en 1981. Et pourtant, si les forces se réclamant du socialisme peuvent prendre le pouvoir politique, les syndicats n'ont-ils pas à pousser jusqu'au bout la logique de défense des revendications ?

Sur notre entreprise, en 1982, nous avons mené une grève largement majoritaire dans le personnel; en défense d'un certain nombre d'acquis, tous se battaient contre un gouvernement dans lequel la majorité se reconnaissait : n'y a-t-il pas là une vraie différence de nature entre syndical et politique ?

A travers vos expériences, on voit bien que les syndicats sont porteurs de projet de transformation sociale, mais on sent bien aussi que l'action syndicale atteint certaines limites; le syndicat et le parti politique sont-ils porteurs du même type de projet social ? L'indépendance syndicale se réduirait-elle à une neutralité politique qui s'arrête à la porte des entreprises ?

Charles-Henri : Je suis plutôt d'accord pour dire que le syndicalisme porte jusqu'où il le peut ses revendications, son projet, même en terme global...

Jusqu'où ?

Charles-Henri : Si c'est jusqu'au plan institutionnel, ne risque-til pas d'y avoir confusion ? D'aboutir, si on suivait la logique de la CFDT d'il y a sept ou huit ans, à des députés de la CFDT ? On arrivait à un tel point, nos réponses dans tous les domaines, notre projet de société, les moyens pour y parvenir : nationalisation, planification, autogestion... comme les anarcho-syndicalistes, on aurait pu proposer nos propres représentants nationaux !

Jean-Luc : Je n'ai pas la même vision des anarcho-syndicalistes...

Charles-Henri : Pourtant la tendance existait à ne plus se contenter des élections professionnelles mais dêtre présents, en tant que tels, aux élections nationales...

Jean-Luc : L'idée des anarcho-syndicalistes était de ne pas croire en la possibilité d'un changement institutionnel. Leur projet ne pouvait se réaliser que sur la base de la grève générale, la révolution. Il n'y avait pas de conquêtes possibles dans l'appareil d'Etat. La perspective de la grève générale et de la coopération généralisée permettait de pousser jusqu'au bout les revendications.

Assimiler certaines actions gauchistes et minoritaires à l'anarcho-syndicalisme, ça me gêne, dire que Maire est une sorte d'anarcho-syndicaliste, ça me gêne aussi.

Charles-Henri : Le problème qui reste posé, c'est que syndicalisme et politique existent côte à côte : il faut poser une limite où passer le relais, penser la complémentarité de l'un et de l'autre.

Dans le modèle anglais, il y a un lien organique entre les TUC et le Parti Travailliste : l'appareil politique est le prolongement naturel de l'appareil syndical.

En France, même si on peut dire qu'il n'y a pas de champ proprement syndical ou politique, même si le syndicat doit avoir une vision globale de la société et non réduite à l'entreprise : à quel moment se passe le relais, où se place la frontière ?

Vladimir : Parce que syndicats et partis de gauche mettent en œuvre des perspectives communes de libération de la classe ouvrière à long terme, ils sont amenés à se poser les mêmes questions ; dans quelle période on vit ? Quelle crise économique ? Quel impact de la crise sur la segmentation de la classe ouvrière ? Sur l'évolution des mentalités, etc. ?

Dans ce cadre, la réponse efficace du syndicat est d'essayer d'unifier les travailleurs par rapport aux conséquences de la situation qu'ils subissent. Cette activité immédiate, ce n'est pas le parti qui l'assume ; le parti politique découpe, l'organisation syndicale doit rassembler.

Mais bien souvent, les organisations syndicales font la démarche inverse : dans le cas de la CFDT, c'est très clair. On part d'une analyse des rapports de forces internationaux, d'une analyse des possibilités d'évolution syndicale et, à partir de là, on transforme le cadre syndical d'intervention.

Nous avons reçu avec stupeur le texte de Maire, paru il y a un an dans

« CFDT Aujourd'hui ». Il décrit les possibilités de transformations internationales, il choisit l'Ouest contre l'Est ; il s'inscrit donc dans la société telle qu'elle est ; il faut donc avoir des objectifs compatibles au maintien de cette société et, pour que ces objectifs soient compatibles, il faut adapter notre syndicalisme. Il ne doit plus être un instrument de contestation sociale, mais un élément de régulation économique ; il doit jouer le rôle de représentation des salariés et non le rôle de contestation du pouvoir et du système en place.

Les conséquences sur le cadre revendicatif sont évidentes (cf. la flexibilité), de même celles sur les structures mêmes du syndicat : puisqu'on abandonne la dimension collective d'un syndicalisme de lutte au profit du syndicalisme de gestion et de concertation basé sur les élus et les représentants syndicaux.

Je perçois cette démarche comme un véritable putsch politique. Même si le projet de Maire est autonome, il y a un véritable mélange de genres, une confusion : Maire veut faire assumer une véritable orientation politique par la CFDT, les militants reçoivent ça en bloc et cela entraîne une crise considérable.

Jean-Luc : C'est difficile de définir des rapports dialectiques, mais il y a des exemples qui montrent les contradictions et les convergences des champs politiques et syndicaux. Ces exemples soulèvent la question du corporatisme.

Un syndicat d'une usine d'armement peut-il défendre les revendications sans discuter de la place et du rôle de la Défense nationale ? Mais

est-ce un cas limite ? Tel autre pourra-t-il se désintéresser de la pollution engendrée par son entreprise ? Le syndicalisme peut-il accepter de réduire l'homme à son seul aspect de producteur dans le système capitaliste ? N'y a-t-il pas justement un mouvement social profond qui refuse toute réduction ? Et le syndicalisme doit s'adresser à l'homme total qui est en face de lui.

Ce n'est plus possible de limiter le champ syndical aux seules conditions de travail, salaire, emploi... Ne doit-il pas poser le problème de son rôle social ?

Je crois que je ne suis pas d'accord avec l'idée qu'il existe une frontière entre syndicat et politique. Spontanément, je pense qu'il y en a une, c'est plus facile, mais en réfléchissant, je pense qu'on ne peut pas s'en sortir si on essaie d'en fixer une... Bien sûr, il y a des limites élémentaires : les partis, tels qu'ils sont, ne doivent pas manipuler les syndicats tels qu'ils sont ; on ne casse pas une lutte sous prétexte qu'il y a une échéance politique, évidemment...

Les coordinations ont répondu par une structure appropriée à l'inefficacité ambiante des syndicats

Roger : Ça me gêne de ne poser la question qu'en termes de structures, car l'hiver dernier à travers les luttes des étudiants et des cheminots l'apparition des coordinations correspondait à un besoin nouveau, un besoin de structures plus adaptées à leur façon de vouloir agir.

Il y a eu un ras-le-bol de la délégation de pouvoir. Quand il n'y a pas de luttes, la délégation de pouvoir, c'est confortable, ça ronronne... mais maintenant, on ressent vite que la délégation de pouvoir, c'est dépassé quand il y a des revendications urgentes, des conflits, etc.

Il y a eu un ras-le-bol de la délégation de pouvoir. Quand il n'y a pas de lutte, la délégation de pouvoir, c'est confortable, ça ronronne... mais maintenant, on ressent vite que la délégation de pouvoir, c'est dépassé quand il y a des revendications urgentes, des conflits, etc.

J'ai été permanent huit ans et, quand j'ai repris le boulot, j'ai eu l'impression de débarquer sur une autre planète : permanent, tu t'éloignes petit à petit des préoccupations de collègues du bureau, de l'atelier. C'est grave.

Aujourd'hui, les gens choisiront peut-être pour les représenter le permanent syndical et le responsable politique, mais ils veulent que ce soient des gens dans le coup, qu'ils côtoient, qu'ils voient. Ils ne veulent plus déléguer leurs pouvoirs à des super-structures qui ne collent plus à la réalité.

Tu poses un problème important : que pensent les syndicalistes des coordinations ?

Charles-Henri : Il faut affiner notre position par rapport aux coordinations.

Est-ce un phénomène profond, dû à une modification sociologique des rapports du monde du travail à ses représentants traditionnels, ou plus simplement une carence actuelle des organisations syndicales, un manque d'écoute ?

Quand on n'écoute plus, on finit par projeter ce qu'on estime être les bonnes revendications. Le dialogue est coupé, la structure vit de manière autonome, avec ses permanents, sa conception du monde.

Elle finit par négocier des choses qui ne sont pas vécues par les travailleurs. Ils ressentent cela comme une trahison.

Alors, est-ce parce que la structure ne remplit plus le rôle qu'elle jouait avant ou parce qu'elle est aujourd'hui naturellement dépassée ?

C'est vrai, quels que soient les appareils, et cela a été accentué pendant la période où la gauche était au pouvoir, l'état de grâce : on a demandé aux syndicats de garder le couvercle sur la marmite, si ça bougeait, de tempérer, tempérer, tempérer... Ça a marché un temps : mais les gars disent, si les appareils ne nous servent plus, on va choisir d'autres personnes pour défendre nos revendications.

L'avenir est-il à des structures moins rigides, des assemblées générales à chaud, des structures de coordination où les gens se désignent plus ou moins démocratiquement, connaissant les limites de la démocratie et les phénomènes de leadership ?

Jean-Luc : Le mouvement syndical est contesté, mais il est contesté tel qu'il est, avec ses divisions, son inefficacité... Il y a de moins en moins de syndiqués : numériquement, le monde des non-syndiqués est plus proche du monde du travail que le monde des syndiqués. La distance s'accroît : il y a urgence quand cela devient original d'être syndiqué.

A l'époque de l'anarcho-syndicalisme, il y avait un taux de syndicalisation plus important, la limite étant imposée entre autres par la répression...

Charles-Henri : Il y avait le sentiment d'appartenir à la même classe ; ce ciment, il faut le retrouver à travers les luttes, montrer qu'il n'y a pas d'intérêts contradictoires, même si on subit l'exploitation à des degrés différents...

Vladimir : Les coordinations ont répondu par une structure appropriée à l'inefficacité ambiante des syndicats.

« Coller aux problèmes les plus terre à terre et être crédible sur un projet »

D'autre part, Jean-Luc a raison de dire que le syndicat ne peut pas se limiter aux revendications : il faut arracher des améliorations, mais aussi contrôler la finalité du travail, c'est une des conditions de la libération de la conscience des salariés.

Dans notre branche, par exemple, nos bagarres ont posé la question de l'avenir de l'asile psychiatrique; il est condamné à disparaître. Il y a une évolution inéluctable de nos professions qui nous contraint à une analyse des finalités de la psychiatrie, à une remise à jour de nos revendications.

Le syndicalisme et la politique sont complémentaires et identiques dans leur fonction de subversion des rapports sociaux.

Jean-Luc : Complémentaires ou identiques ?

Vladimir : Quand il s'agit de subvertir les rapports sociaux, ils font la même chose; mais le syndicat doit unifier tout le monde, le parti politique essaie de vertébrer autour d'une stratégie qui lui est propre. L'unité de la classe ouvrière qu'essaie de réaliser le syndicat et les différentes stratégies politiques entraînent de vraies contradictions.

Si on ne peut pas tracer de frontières strictes, il y a pourtant des différences : l'adhésion à un parti sous-entend une acceptation plus ou moins profonde d'un programme; on ne prend pas sa carte syndicale parce qu'on adhère à un projet global de transformation sociale. Les coordinations s'adressent, elles, à tous les travailleurs.

Si dans une entreprise, il y a 3 % de gens appartenant à un parti, 10 % de syndiqués, la coordination en regroupe plus de 50 %. Comment comparer des démarches aussi différentes ?

Roger : Ce qui explique la désaffection des syndicats, c'est que, aujourd'hui, les gens ne font plus la différence entre adhérer à un parti ou à un syndicat. C'est vrai que la CGT a mis en avant des modèles sociaux précis : ceux qui ne sont pas d'accord à 100 % hésitent davantage à s'engager; alors qu'avant la solution de problèmes concrets, de revendications ponctuelles suffisaient pour faire adhérer. Quelqu'un qui adhère à la CFDT ou à la CGT se sent obligé de reprendre à son compte un projet de société bien particulier.

Vladimir : Une des différences importantes est le mode de fonctionnement. Parce qu'il veut rassembler les travailleurs, leurs diverses sensibilités, le syndicat doit s'appuyer sur un fonctionnement fédéraliste. On détermine les orientations en fonction de l'expérience collective des salariés sur une entreprise ou un secteur.

Le fédéralisme doit être le reflet de ces différences d'expériences et de niveaux d'évolution.

Les confédérations ont tourné le dos à ce fonctionnement fédéraliste. Les décisions d'en haut pèsent plus que celles venues d'en bas. On peut concevoir des débats d'orientation, des débats politiques dans un cadre fédéraliste, meilleure garantie de l'indépendance syndicale : aucun parti n'est propriétaire de l'expérience collective des travailleurs.

Mais à partir du moment où on étouffe l'expression de cette diversité, où la seule pratique qui compte, c'est celle qui est imposée d'en haut, l'idée s'impose aux travailleurs qu'il n'y a plus de différences entre le parti et le syndicat et ils rejettent tout en bloc. Quand le centralisme organisationnel se substitue au fédéralisme, c'est intolérable.

Charles-Henri : Au départ, le projet social en tant que tel n'était pas inscrit dans l'orientation des syndicats : il était implicite. La lutte commune des partis et des syndicats était de désaliéner, de rendre leur autonomie aux travailleurs. Le projet de transformation sociale était la projection des intérêts sociaux et politiques de la classe ouvrière, seule classe que les syndicats défendaient.

Au fur et à mesure que la classe ouvrière se diversifiait, on a vu apparaître des syndicats qui proposaient, à côté de la défense classique des salariés, des thèmes qui fondaient un projet de société (exemple : l'autogestion) et qui s'adressaient non pas à la seule classe ouvrière, mais à la société tout entière. Cela a eu des conséquences au niveau des partis. Le PC se disait le représentant de la classe ouvrière, mais il a mis en place une politique qui s'adressait à d'autres couches sociales.

Le PS a essayé d'élargir son électorat ouvrier au détriment du PC. Mais s'appuyant sur les couches moyennes, il a dû proposer des solutions qui conciliaient des intérêts de classe différents, des stratégies de type front de classes.

Et pour un syndicat, avoir un projet de société l'oblige pareillement à faire converger les intérêts de la classe ouvrière et ceux d'autres couches sociales.

Au niveau des entreprises, cela le met en porte à faux.

Jean-Luc : Pourtant, le syndicalisme s'est construit autour d'un projet de société. La Charte d'Amiens l'indique bien : ce sont les syndicats et la grève générale qui vont transformer la société, libre aux travailleurs de participer aux sectes !... Il y avait une forte teinture, entre guillemets de « dictature du prolétariat », même si le mot n'était pas employé.

Mais aujourd'hui, les partis n'ont plus de projet de transformation et ce manque les pousse à venir sur le terrain syndical.

C'est vrai pour le PS dont le projet n'est guère transformateur. C'est vrai surtout pour le PC, incarnant, à son corps défendant, un projet qui n'est plus crédible. Il veut être le meilleur défenseur des revendications et ajoute simplement le mot socialisme, à la fin.

Et faire le procès du syndicalisme ne peut se concevoir sans poser le problème aux deux : partis et syndicats. Il faut les transformer ensemble. Car leurs crises se superposent.

Ce qui est difficile, c'est de penser les deux crises en même temps. J'ai fait l'expérience que l'instrumentalisation du syndicat par un parti est désastreux pour le mouvement syndical et pour les partis.

Si on les met dans le même sac, c'est que leurs crises ont des points communs : crise de la délégation de pouvoir, crise de la politique politicienne, les jeux d'appareil prennent le pas sur la défense des orientations! L'orientation n'est pensée qu'en fonction de la défense des intérêts d'appareil : sinon comment expliquer les différences entre tel syndicat CGT ici, tel syndicat CFDT là, ailleurs l'inverse, si on ne voit pas qu'il s'agit bien souvent de lutte pour le pouvoir, plus que de luttes d'idées.

Tout ce beau monde, entre 1981 et 1986, a été confronté aux mêmes problèmes; ils ont eu du mal à s'en débrouiller et le bilan est globalement négatif.

On ne peut pas poser uniquement la question aux syndicats, toutes choses restant égales, par ailleurs.

« Rien ne se fera sans repartir du syndicalisme à la base »

Vladimir : Eclairons le débat sous un autre angle : comment réagir aux propositions des appareils qui, tels la FEN, tentent de résoudre à leur manière la crise que traverse le mouvement syndical ?

La FEN part de convergences syndicales entre un certain nombre d'organisations sur une vision globale de la société, concrétisée par des rencontres au sommet et quelques initiatives de masse.

Ces grand-messes syndicales, ces débats au sommet ne partent pas des préoccupations exprimées par les travailleurs, ne prennent pas en compte le fédéralisme syndical, ne cherchent pas à réaliser l'unité la plus large. Elles visent à créer le répondant syndical d'une force politique.

Comment répondre à cela, si on veut sauvegarder l'indépendance syndicale? Suffirait-il de construire un pôle syndical autour d'une autre alternative politique ?

Cela ne semble pas satisfaisant. On est bien obligé de repartir de la reconstruction de collectifs de base, de leur coordination, de reprendre en compte les idées collectivement partagées par les travailleurs et qui se nourrissent d'un besoin d'unité de l'ensemble des salariés : seul un cadre fédéraliste peut le permettre.

Mais là où les choses se compliquent, c'est que cette cohérence syndicale n'a pas et ne peut pas avoir aujourd'hui de corollaire politique. On ne peut pas répondre à un projet politico-syndical par un projet de même nature. Ce serait une erreur du point de vue de l'indépendance syndicale.

Tu peux préciser...

Vladimir : Pour contrer le projet social-démocrate de la FEN, le PC allume un contre-feu et cherche à organiser autour de la CGT des forces (exemple : la tendance U et A dans la FEN), ce qui est une vision également instrumentaliste.

Si les forces existent pour créer les conditions de l'indépendance syndicale, cela doit se faire à partir du besoin d'unité des travailleurs et dans un cadre fédéraliste; ce mouvement ne peut pas avoir de répondant politique, sinon on casserait cette mécanique unitaire.

C'est un véritable défi entre deux forces extrêmement structurées. Peut-on compter uniquement sur les forces du mouvement social qui ne pèse pas en permanence, même si on a vu ce dont il était capable l'année dernière ? Ces mouvements sociaux seront-ils suffisants pour nourrir l'émergence d'un nouveau type de syndicalisme ? On n'a pas de réponse aujourd'hui.

Jean-Luc : Mais si le mouvement social est ce que tu dis, c'est qu'il manque un mouvement politique porteur d'un projet de société quelque peu hégémonique. Les deux questions sont liées. Il existe une responsabilité des politiques de créer un terrain idéologique favorable...

Charles-Henri : Le renouveau syndical ne passera pas par l'élaboration d'un projet de société idéal, mais par la prise en compte des mouvements sociaux. Il faut que ce soit le projet du monde du travail, éclaté, diversifié : un projet global difficile à traduire au niveau syndical.

Les partis politiques cherchent leur projet politique : grand bien leur fasse! En tant que syndicalistes, le problème pour nous est de recrédibiliser le syndicalisme, le ressourcer... Il n'y a pas de mystères!... Ce n'est pas en terme de projets de société que l'on obtiendra ça.

Comment voyez-vous l'avenir, vous qui avez un pied dans le syndical et l'autre dans le politique?

Charles-Henri : A partir du moment où on veut construire un syndicalisme de transformation fondamentale de la société, qui passe par la rupture avec le capitalisme, quelle doit être la structure la plus adéquate ?

La question se pose en termes identiques aux syndicats et aux partis.

On n'a pas de grand parti, tu m'excuseras Vladimir, un parti de masse qui ait une volonté de transformation réelle de la société. Tout le monde présente sa gamme d'aménagements plus ou moins social-démocrate, comme on a l'habitude de dire. Dans ce contexte, comment réanimer un syndicalisme de masse et de lutte de classe ?

On ne veut pas, bien entendu, jouer les avants-gardes éclairées du syndicalisme où on n'est plus de masse... Il est difficile de faire prendre conscience aux techniciens, employés, cols bleus

de l'industrie, qu'il faut une défense de classe commune, alors passer à la phase de la lutte de classe... On a reculé quinze ou vingt ans en arrière et on n'est pas obligatoirement porté par les événements.

Roger : Repartons des préoccupations concrètes des gens, de leur vie; soyons conscients que l'adversaire de classe ne reste pas les deux pieds dans le même sabot : ils peuvent avoir des différences, des contradictions, mais ils tirent tous dans le même sens et nous posent des difficultés.

Il faut rassembler : l'unité est un enjeu très important dans les boîtes.

En 1979, on a tenté l'expérience d'un syndicat qui regroupait la CGT et une moitié de la CFDT, on a essayé de travailler ensemble, mais peu après l'extrême-gauche créait le SLT (syndicat de lutte des travailleurs). Certains sont restés à la CGT, d'autres sont allés à la pêche à la ligne : on n'avait pas réussi l'amalgame. C'étaient des appareils qui essayaient de s'unir, ce n'était pas porté par les syndiqués ou les travailleurs.

On a deux obligations : coller aux problèmes les plus terre à terre et être crédible sur un projet. Peut-être pas un projet de société, mais un syndicat comme celui d'Usinor Dunkerque ne peut avoir d'activité sans avoir un projet pour la sidérurgie : il faut bien des propositions et des perspectives crédibles.

Si demain on met au point un matériel miracle qui remplace l'acier : va-t-on se battre pour la production de l'acier ?

Mais va-t-on accepter que les gens soient mis à la porte, chômeurs, dans la misère, dans des boulots sous-payés : il faut tenir les deux bouts et rendre crédibles nos projets syndicaux.

Jean-Luc : Il ne faut pas idéaliser le passé. La classe ouvrière était-elle unie ? Qu'y avait-il de commun entre cette énorme masse d'ouvriers isolés et le mineur d'Anzin ou le sidérurgiste ?

Ceux-là étaient porteurs d'un idéal de transformation sociale. Le syndicalisme en France est devenu puissant quand il y a eu des projets mobilisateurs hégémoniques.

En 1936, énorme mouvement de syndicalisation lié à l'unité.

En 1945, poussé par l'élan de la Résistance et le rôle de l'URSS pour la CGT et la partie de la classe ouvrière qu'elle influençait.

Tout cela est remis en cause par la crise, l'espace revendicatif se rétrécit : il n'y a plus de grain à moudre ! Donc le syndicalisme est confronté à une crise grave.

Pour la CGT au moins, il faut empêcher qu'elle soit entraînée par la tragique spirale du déclin du PCF. Ce qui n'a pas été le cas en Espagne où le mouvement syndical est puissant avec de sacrées contradictions entre le syndicat « d'obédience communiste » (les commissions ouvrières), face à un PC déliquescent, et la centrale dirigée par les socialistes (UGT) face au gouvernement.

Alors tout faire pour éviter que les syndicats soient aspirés dans la débâcle idéologique des partis, dans la social-démocratisation rampante dont parle Charles-Henri.

Ensuite, défendre le syndicalisme de terrain : les revendications, bien sûr, mais aussi développer la démocratie ouvrière et syndicale et tout ce qui est forme d'assemblée et de discussion des travailleurs.

Ceux qui font de la politique ont la responsabilité d'avoir créé le terreau de la crise du syndicalisme. Ils doivent revivifier ce terrain qui sera déterminant pour l'avenir du syndicalisme.

L'idée d'autogestion, l'idée d'internationalisme, l'idée de la lutte contre la politique politicienne sont porteuses d'oxygène pour le syndicalisme.

Un des pôles pour résoudre la crise du syndicalisme se trouve-t-il en dehors de lui ? Ce n'est peut-être pas la meilleure solution pour l'indépendance syndicale.

Vladimir : N'ayons pas d'a priori, personne ne sait quel syndicat il construira demain. Il faut casser la dynamique des appareils tels qu'ils sont; il faut organiser la convergence des militants de tous horizons syndicaux pour créer les bases d'actions communes sur des objectifs gagnables, en combinant l'unité dans l'action et la démocratie dans les luttes.

Cela permettra de renouer avec l'efficacité des syndicats.

Mais cette mise en œuvre d'une tactique syndicale indépendante ne pourra se faire que si, dans tous les partis, il y a prise en compte de ces phénomènes et la volonté de renouer avec l'unité, la démocratie et les préoccupations immédiates, et décoller des rigidités organisationnelles qui existent.

Les présidentielles sont une occasion de sauvegarder l'indépendance syndicale : il faut une position qui permette à tous de choisir son candidat et, au deuxième tour, de voter à gauche, une consigne qui préserve l'unité des travailleurs, quelle que soit leur obédience politique, mais qui permet au syndicat de ne pas se contenter d'une neutralité apolitique. Pour la CFDT, si Delors peut être le Premier ministre de Barre, à quoi bon s'engager ?

Bien sûr, nous n'avons pu tout aborder ce soir; mais cet échange d'expériences, ce tour d'horizon d'un certain nombre des problèmes actuels du syndicalisme, montre que, malgré les années de division, il est possible de parler ensemble et de découvrir un certain nombre de convergences.

Charles-Henri : Rien ne se fera sans repartir du syndicalisme à la base. Mais ce qui va nous « gêner », ce sont les manœuvres d'appareil, ce que nous réserve la FEN : modèle anglais, allemand ou américain ? De toute façon, une moderne courroie de transmission, mettant le mouvement syndical aux ordres du politique. On ne parlera plus ni d'indépendance ni de neutralité.

Il me semble que ce soir, autour de cette table, on refuse tous ce type de syndicalisme... □

Table ronde organisée à LILLE le 18 novembre 1987

Propos recueillis par Dominique BOURY